

Département du Calvados

Mairie de Feuguerolles-Bully

Séance du conseil municipal du jeudi 16 janvier 2025 à 20h30

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 16 janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Ammonites, sous la présidence de Monsieur Franck Robillard, maire.

Présents : Laurence Adam, Valérie Albareda, Thierry Gouix, Fabien Lehalle, Sonia Madelaine, Bruno Onfroy, Olivier Pinel, Julia Quellien, Sarah Balouka et Franck Robillard.

Procuration : Nicolas Gilles à Sarah Balouka

Excusés :

Absent :

Secrétaire de séance : Fabien Lehalle

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil de décembre
2. Point travaux de la traversée du bourg de Feuguerolles
3. Vote des tarifs municipaux
4. Subvention vélos électriques
5. Ouvertures de crédits
6. Devis MOISSON nettoyage couverture SMA
7. Devis MOISSON nettoyage couverture salle des Ammonites
8. Devis TECNOREST câble lave-vaisselle
9. Acquisition parcelle
10. Demande Accrofury

Questions et informations diverses :

- Planning des astreintes 2025

1- Approbation du compte rendu du conseil du 16 décembre

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre 2024.

2 – Point travaux de la traversée du bourg de Feuguerolles

Franck Robillard précise que les travaux ont démarré le jeudi 9 janvier. Les déviations mises en place semblent fonctionner. Les courriers aux riverains et à la population ont été distribués.

Le conseil municipal doit évoquer ce soir :

- Les pieds de murs végétalisés ajoutés au plan, notamment côté droit de la petite barrière du cimetière
- La découverte d'un puits dans la cour de la médiathèque qui sera sondé pour voir la profondeur. Il sera peut-être installé une pompe si un pompage peut être possible.
- Le devenir du parking des enseignants (chiffrage pour projet parking), présentation d'un plan pour avoir retour d'un devis et imaginer le coût.

- Julia Quellien doit présenter le retour de la demande de subvention dans la cadre du Fonds vert "mobilités douces". Nous avons reçu la notification de cette subvention accordée à hauteur de 130 481.83 euros, accordée par l'Etat.
- La stratégie de répartition des arbres abattus et leur prix : comment on communique sur cette répartition. Est retenue la diffusion d'un citykomi et d'un affichage sur les panneaux. Les arbres seront proposés uniquement aux habitants de la commune, au prix du tarifs voté (voir délibération 001-2025). La somme récoltée sera consacrée à la réimplantation de végétaux.
- Thierry Gouix demande si la lisse tout le long du parc peut être englobée par le bitume du trottoir. La question sera évoquée à la prochaine réunion de chantier.
- La boîte aux lettres jaune de La Poste, sur la place est décalée sur le mur de la salle des Ammonites
- Fabien Lehalle demande l'emplacement prévu pour l'armoire électrique extérieure (pour commerçants ambulants)

Franck Robillard précise qu'il a été décidé de conserver les bordures en granit qui étaient installées devant la mairie mais aussi les gros pavés des jardinières de la place ainsi que les petits pavés de l'axe de la chaussée. Ces matériaux seront stockés au pied de l'antenne téléphonique à la Bruyère.

3 – Vote des tarifs municipaux

Délibération 01/2025

Madame Julia Quellien rappelle la nécessité d'actualiser l'ensemble des tarifs municipaux chaque début d'année.

Ainsi, le conseil municipal étudie l'ensemble des tarifs actuellement pratiqués et décide à l'unanimité d'appliquer ces tarifs pour l'année 2025 soit :

> Salles de l'espace multi-activités :

	Week-end			Journée en semaine (8h-18h)	Soirée en semaine (18h-8h)			
	Salle Feuguerolles	Salle Bully	Feuguerolles & Bully	Salle Feuguerolles	Salle Feuguerolles	Salle Bully	Feuguerolles & Bully	Salle cantine (vin d'honneur)
Habitants 3 villages	400 €	250 €	600 €	200 €	200 €	100 €	300 €	100 €
Habitants hors 3V	600 €	375 €	900 €	300 €	300 €	150 €	450 €	Néant

- Tarif location sonorisation 50 €

> Gymnase :

Les tarifs concernant la location du gymnase (uniquement pour les habitants) :

- 5 € / heure pour les mineurs, étudiants ou demandeurs d'emploi
- 10 € / heure pour les adultes ou forfait 100 € les 12 heures

> Cimetière :

Concession trentenaire	Tarif
Sépulture classique	100 € pour 30 ans
Case urne au sol	350 € pour 30 ans
Case columbarium (en hauteur)	750 € pour 30 ans

> Tarifs divers :

Article	Tarif
Photocopie A4 N&B	0,20 €
Photocopie A4 couleur	1 €
Photocopie A3 N&B	0,40 €
Photocopie A3 couleur	2 €
Coupe de bois sur pied	30 € / stère
Bois coupé	60 € / stère

4 – Subvention vélos électriques

Délibération 02/2025

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil qu'une participation de 200 euros est accordée par la commune pour tout habitant de Feugueroles-Bully sur présentation du questionnaire rempli, d'une facture justifiant l'achat d'un vélo électrique de moins de 6 mois, d'un justificatif de domicile ainsi que d'un RIB, et ce depuis 2019.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette subvention de 200 euros, en rappelant le nombre de subventions accordées depuis sa mise en place (11 en 2019, 9 en 2020, 7 en 2021, 30 en 2022, 25 en 2023 et 19 en 2024).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de renouveler cette subvention de 200 € aux vingt-cinq premières demandes en limitant cette aide à une demande par foyer par an et deux demandes maximum par foyer. Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 65741 du budget prévisionnel 2025 de la commune.

5- Ouvertures de crédits budget communal

Délibération 03/2025

Olivier Pinel informe que dans l'attente du vote du budget 2025, la commune peut, par délibération du conseil municipal, décider d'engager, de liquider et de mandater, et donc de payer, des dépenses d'investissements dans la limite de 25% maximum des crédits ouverts au budget primitif de l'exercice 2024, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 1612-1/L 2121-29,

Vu l'article L 232-1 du code des juridictions financières, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, Il est demandé au conseil municipal :

d'AUTORISER le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2025 avant le vote du budget primitif 2025 dans la limite des crédits et représentant 25% maximum des crédits ouverts au budget primitif de l'exercice 2024 conformément au tableau suivant :

Comptes et chapitres	Libellés	Prévisions budgétaires 2024	Ouvertures crédits 2025 (=25% des crédits 2024)
Chapitre 21		356 505.85€	89 126.46€
2111	Terrains nus	30 000€	7 500€
2112	Agencement et aménagement de terrain	5 500€	1 375€
2131	Constructions bâtiments publics	112 505.85€	28 126.46€
2132	Constructions bâtiments privés	203 900€	50 975€
2157	Matériel et outillage technique	3 600€	900€
2183	Matériel informatique	1 000€	250€

	Chapitre 23	689 980.92€	172 495.23€
231	Travaux RD 147	689 980.92€	172 495.23€

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

6- Devis Moisson nettoyage couverture SMA

Délibération 04/2025

Thierry Goux présente au conseil municipal le devis de l'entreprise SAS Moisson de 4 158 €HT comprenant le nettoyage des gouttières de la SMA ainsi que des ardoises naturelles avec de l'anti-mousse. Les travaux nécessitent le déploiement d'une nacelle télescopique avec une grande échelle.

En effet Thierry Goux rappelle la nécessité de réaliser cette opération afin de conserver la toiture en bon état.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise MOISSON Couverture de 4 158€HT concernant le nettoyage de la couverture de la Salle Multi-Activités.

7- Devis Moisson nettoyage couverture salle des Ammonites

Délibération 05/2025

Thierry Goux présente au conseil municipal le devis de l'entreprise SAS Moisson de 1 440 €HT comprenant le nettoyage des gouttières, le remplacement des ardoises naturelles cassées ainsi que traitement anti mousse sur la couverture de la salle des Ammonites. Il demande au conseil municipal de se prononcer.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise MOISSON Couverture de 1 440€HT concernant le nettoyage de la couverture de la salle des Ammonites.

8- Devis TECNOREST câble lave-vaisselle

Délibération 06/2025

Thierry Goux présente au conseil municipal la nécessité de remplacer intégralement le câblage du lave-vaisselle de la SMA.

Le devis de l'entreprise Tecnocest s'élève à 594.79€HT.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise Tecnocest pour un montant de 594.79€HT concernant le câblage du lave-vaisselle.

9- Acquisition parcelle

Délibération 07/2025

Franck Robillard rappelle au conseil municipal que l'acquisition d'une parcelle de terre agricole prévue dans le cadre d'un protocole d'accord opposant la commune à un habitant n'a toujours pas été régularisée. Cette vente constituait l'article 1 du protocole qui obligeait la commune à acquérir 5 000m² de terrain, régulièrement inondé par les eaux pluviales générées par le bourg, au prix de 1,50€/m².

Ainsi, Franck Robillard demande au conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à finaliser cet achat, au montant prévu par le protocole.

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à finaliser cet achat au montant prévu par le protocole et à signer tous documents nécessaires à la transaction.

10- Demande Accrofury

Délibération 08/2025

Franck Robillard présente au conseil municipal la demande de la société Accrofury pour l'organisation d'un

événement ponctuel sur un week-end à l'occasion des 10 ans du parc, en 2026.

En effet, monsieur le maire a rencontré les gérants de la société Accrofury, qui aux vus des résultats en baisses puisque l'entreprise est même déficitaire sur l'année 2024. L'entreprise souhaite donc se développer notamment en proposant :

- La privatisation du parc pour des événements privés (anniversaires, séminaires d'entreprises, evg en plein air...)
- Des hébergements insolites (1 caravane et 1 tipi)
- Obtenir le label « Accueil Vélo » en installant des équipements adaptés et en proposant des services dédiés aux cyclotouristes
- Installer une fosse septique naturelle de type Aquatiris pour la gestion écologique des eaux usées
- Organiser un événement festif à l'occasion des 10 ans d'Accrofury en 2026
- Installer une restauration de type snacking pour les visiteurs

Dans ce cadre, ils sollicitent le conseil municipal pour connaître les modalités de mise en œuvre et notamment la procédure pour présenter le projet.

Après délibération, le conseil municipal souhaite se renseigner sur la gestion des eaux usées et notamment l'installation d'une fosse naturelle avant de se prononcer sur les différentes demandes des gérants de cette entreprise.

Questions et informations diverses

- Thierry Goux présente au conseil municipal le devis de l'entreprise SAS Moisson de 620 euros HT, qu'il a validé concernant l'ouverture de la couverture en tuiles plates de l'église de Feuguerolles, afin de faire constater par le charpentier l'état de la charpente.
- Franck Robillard informe le conseil municipal que, dans l'affaire de la construction illégale d'un bâtiment de stockage à Bully, le tribunal administratif de Nantes a fixé la clôture de l'instruction au 30 janvier. La date de l'audience n'a pas encore été fixée.
- Franck Robillard présente le planning 2025 des astreintes téléphoniques.
- Franck Robillard revient sur la cérémonie des vœux du maire et indique les retours des habitants surpris de ne pas avoir eu d'invitation. En effet le bulletin municipal qui indiquait la date a pris du retard dans l'impression. De plus, lors du dernier conseil, il avait été précisé que seules les personnes investies pour la commune recevraient une invitation nominative (bénévoles, entreprises, associations...). Bien évidemment la cérémonie des vœux reste ouverte à l'ensemble de la population de la commune.
- Thierry Goux précise que la porte qui mène au sas de la cantine frotte au sol, le bitume gonfle, il va donc faire intervenir une entreprise.
- Programmation d'une remise de médaille : Franck Robillard précise qu'il avait prévu de remettre une médaille de la commune à Olivier Davy, maire adjoint pendant 10 ans. Compte tenu de son absence, cette remise est reportée à une date ultérieure.
- Démission de Sonia Madelaine : Sonia Madeleine exprime son choix de quitter le conseil municipal. En opposition, à plusieurs reprises sur les choix du conseil municipal, elle ne souhaite pas être un frein aux décisions.
- Démission de Valérie Albareda : Suite à son départ de la commune, Valérie Albareda présente sa démission et exprime son ressenti notamment son regret de s'être vue retirer sa délégation "Fêtes et cérémonies" en cours de mandat.
- Démission de Laurence Adam : Laurence Adam présente sa démission au conseil municipal notamment compte tenu de son désaccord récurrent sur les choix d'investissement de la

communauté de communes au sein de laquelle elle est déléguée pour la commune. Elle ne souhaite plus « cautionner » les choix d'investissements de la CCVOO.

- Thierry Goux informe qu'il a demandé un devis à l'entreprise Logikinov pour le changement des volets de la médiathèque afin qu'ils soient identiques aux premiers déjà changés.
- Franck Robillard revient sur les inondations route de Bully. Après discussion, un devis sera demandé pour supprimer le merlon entre Feuguerolles et Bully, plus précisément jusqu'au platanes.

Séance levée à 23h40